



Challenge de régularité

Afin d'encourager la participation aux compétitions de nos athlètes, de toutes les catégories et de tous les groupes d'entraînement, nous organisons, dès cette saison, un challenge de régularité.

Ce qui vous permettra également d'avoir une réduction sur votre cotisation de la prochaine saison athlétique (2010-2011).

- 1 point par participation
- 1 point = 3 €
- maximum 10 points = 30 €

Catégories benjamins, pupilles et minimes

- 2 points pour les cross-countries (Evere + Molenbeek {championnat de Bruxelles});
- 2 points pour les meetings indoor (Entente + White Star);
- 6 points pour les meetings outdoor dans la Région de Bruxelles-Capitale (du 1/04 au 31/10).

A partir de la catégorie cadets

- 1 point par interclubs;
- 2 points pour les cross-countries (Evere + Molenbeek {championnat de Bruxelles});
- 1 point pour un Championnat de Belgique ou 1 point pour un Championnat LBFA;
- 6 points pour les meetings outdoor dans la Région de Bruxelles-Capitale (du 1/04 au 31/10).

→ *Un total de 10 points (10 x 3,00 € = 30,00 € de réduction)*

Pour la saison 2010-2011, la cotisation annuelle sera de 140 € **pour tout le monde**.

En prenant part à notre challenge de régularité, vous pourrez ne payer que 110 € comme cotisation.

Il va de soi que chaque athlète est libre de participer à toute autre compétition organisée en Belgique (LBFA + VAL) ou à l'étranger.

Le comité peut modifier le règlement en cas de besoin et cherchera toujours l'interprétation la plus sportive.

**Rappel : Pour participer aux compétitions,
vous devez être en possession de votre dossard !**

